

PROVISOIRE

E/2001/SR.27
4 décembre 2001

Original: FRANÇAIS

CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Session de fond de 2001

COMPTE RENDU ANALYTIQUE PROVISOIRE DE LA 27^e SÉANCE

tenue au Palais des Nations, à Genève,
le lundi 16 juillet 2001, à 9 h 30

Président : M. BELINGA-EBOUTOU (Cameroun)

SOMMAIRE

RÔLE DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES EN CE QUI CONCERNE L'APPUI AUX
EFFORTS DES PAYS AFRICAINS POUR PARVENIR AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les rectifications au présent compte rendu doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémo et être également incorporées à un exemplaire du compte rendu. Il convient de les adresser, une semaine au plus tard à compter de la date du présent document, à la Section d'édition des documents officiels, bureau E.4108, Palais des Nations, Genève.

La séance est ouverte à 9 h 50.

RÔLE DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES EN CE QUI CONCERNE L'APPUI AUX
EFFORTS DES PAYS AFRICAINS POUR PARVENIR AU DÉVELOPPEMENT DURABLE
(A/55/45 (chap. IV), A/56/63-E/2001/21, E/2001/33, E/2001/50 (chap. I), E/2001/56, E/2001/83,
E/2001/CRP.3, E/2001/CRP.4, E/2001/NGO.2)

Débat de haut niveau

Le PRÉSIDENT tient, au nom du Conseil économique et social, à souhaiter la bienvenue aux nombreuses personnalités qui ont voulu participer au débat de haut niveau consacré au développement de l'Afrique, et en particulier au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies que le Conseil félicite chaleureusement pour sa réélection à la tête du Secrétariat.

La communauté internationale forme l'espoir d'édifier un «village mondial», formule qui symbolise l'avènement de la mondialisation. Mais une telle édification se heurte encore à bon nombre d'obstacles et de disparités entre les régions du monde qui font notamment de l'Afrique une zone en chantier, sinon une zone sinistrée, voire abandonnée. Le destin collectif du globe est pourtant intimement lié à celui de l'Afrique. Il faut donc que la communauté internationale manifeste sa solidarité et forge les actions qui s'imposent pour contribuer, aux côtés des Africains, à hisser leur continent à sa place légitime dans le monde.

L'intégration de l'Afrique dans le «village mondial» est plus que jamais tributaire de l'éradication de la pauvreté et de ses facteurs aggravants que sont les épidémies et les conflits armés. Elle passe également par un redémarrage économique du continent. Si la réalisation de ces objectifs suppose la mobilisation de la communauté internationale, elle exige aussi une consolidation de la paix, de la démocratie et de la bonne gouvernance par les pays africains eux-mêmes. C'est de cette double préoccupation que procède la Nouvelle initiative africaine adoptée au dernier sommet en date de l'OUA à Lusaka. Cette initiative représente un défi lancé à l'Afrique elle-même et aussi à la communauté internationale et à l'Organisation des Nations Unies: celles-ci devront dégager en faveur du développement du continent les moyens nécessaires qui devront être à la mesure des besoins et des engagements pris par les chefs d'État et de gouvernement envers l'Afrique lors du Sommet du Millénaire.

Les questions essentielles auxquelles il faut trouver réponse pour aider l’Afrique à réussir son pari sont les suivantes: comment parvenir à une meilleure intégration de l’aide apportée par le système des Nations Unies aux politiques et aux programmes de développement menés à l’échelon des États africains? Comment stimuler l’aide apportée par le système au renforcement des capacités en Afrique? Comment accroître la capacité du système à favoriser le partenariat entre le secteur public et le secteur privé au profit du développement de l’Afrique? Comment aider les pays d’Afrique à améliorer la gestion des affaires publiques, à instaurer, maintenir et consolider la paix? Quelles mesures la communauté internationale doit-elle prendre pour trouver une solution à long terme au problème de la dette extérieure des pays africains? Quel concours le système des Nations Unies et les autres partenaires du développement doivent-ils apporter à ceux de ces pays qui mettent en œuvre des stratégies nationales et régionales d’intégration et de diversification de leur économie? Comment le Conseil peut-il aider l’Assemblée générale à évaluer la mise en œuvre des objectifs pour l’Afrique inscrits dans la Déclaration du Millénaire?

Le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL constate que le Conseil se réunit à un moment où l’incertitude règne dans l’économie mondiale. L’Organisation des Nations Unies est donc d’autant plus tenue de défendre les intérêts de ses Membres les plus vulnérables, aussi est-il opportun que le Conseil consacre son débat de haut niveau au rôle que le système des Nations Unies doit jouer dans le développement de l’Afrique, tout comme il l’a été d’organiser il y a quelques semaines la Conférence sur les pays les moins avancés ou la session extraordinaire de l’Assemblée générale consacrée au VIH/sida. C’est également à point nommé que l’Organisation mondiale du commerce (OMC) tiendra à l’automne 2001 sa conférence ministérielle au Qatar, afin de lutter contre les menaces du protectionnisme qui réapparaissent.

Beaucoup de pays en développement sont en effet aujourd’hui sur le point de perdre confiance dans le système commercial mondial; il importe donc de favoriser à nouveau l’ouverture des marchés par une nouvelle série de négociations qui doivent être cette fois véritablement axées sur le développement, c’est-à-dire donner authentiquement la priorité aux préoccupations et aux intérêts des pays en développement. Malheureusement, très peu de pays africains sont actuellement en mesure de mettre à profit l’ouverture de nouveaux marchés: si la plupart d’entre eux bénéficient depuis longtemps d’un accès privilégié aux marchés européens, ils n’en demeurent pas moins en marge de l’économie mondiale. Faute d’une amélioration spectaculaire au cours des quelques années à venir, l’Afrique ne peut pas espérer atteindre les

objectifs en matière de lutte contre la pauvreté et de progrès social qui ont été fixés lors du Sommet du Millénaire.

Pendant des décennies en effet, l'Afrique a souffert d'une gestion défectueuse de ses ressources, qui ont été non seulement gaspillées par des gouvernements incompétents mais encore détournées par des autorités corrompues. Ces ressources sont en outre à l'origine de guerres dévastatrices, guerres civiles et guerres entre les armées d'États limitrophes. Il est donc bon que les Africains, y compris leurs dirigeants, s'interrogent aujourd'hui, d'autant que les multiples initiatives de développement prises dans le passé n'ont quasiment jamais donné de résultats fructueux. L'explication tient souvent au fait que ces initiatives ont été perçues sur le continent africain comme émanant de bureaucrates lointains qui ne connaissent rien de la situation en Afrique.

Le système des Nations Unies doit s'efforcer davantage d'écouter les gens sur le terrain et chercher à appuyer les initiatives locales. Cette philosophie est de longue date celle de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) qui a joué, par l'intermédiaire du Forum africain du développement qu'elle a organisé, un rôle fondamental dans l'élargissement de l'accès aux nouvelles technologies de l'information et des communications en Afrique, puis dans la lutte contre le VIH/sida. La CEA aura désormais à jouer un rôle essentiel aussi dans la mise en œuvre de la Nouvelle initiative africaine adoptée tout récemment lors du Sommet de l'OUA à Lusaka. L'ONU juge encourageant de voir se dessiner un plan sérieux de redressement de l'Afrique qui émane de l'Afrique elle-même, au moment où les dirigeants africains affirment qu'ils veulent constituer une union africaine. Ces dirigeants se montrent enfin résolus à mettre un terme aux conflits qui ont ravagé le continent et rendu impossible une activité économique normale. Si les Africains et leurs dirigeants prennent vraiment en mains leur propre avenir, le système des Nations Unies n'épargnera aucun effort pour mobiliser l'appui dont ils auront besoin et le leur fournir.

Le système des Nations Unies devra se faire l'avocat de l'Afrique pour favoriser la réduction des subventions versées par les pays riches à leurs agriculteurs. Ces subventions font en effet baisser les cours mondiaux, ce qui se traduit en Afrique par des revenus plus faibles et par la paupérisation. Le système devra aussi plaider pour accroître l'aide publique au développement (APD), favoriser un allégement de la dette plus important et plus rapide, faciliter le rapatriement de fonds qui ont été illégalement transférés dans des banques occidentales par

des dirigeants et des fonctionnaires africains corrompus. Le système devra s'employer à obtenir un accroissement des investissements étrangers directs en faveur de l'Afrique, qui est la région en développement la plus mal lotie à cet égard alors que 37 % des fonds privés africains sont détenus hors du continent, contre 3 % dans le cas de l'Asie et 17 % dans celui de l'Amérique latine.

Il faut enfin que le système des Nations Unies dissuade les entreprises et les gouvernements étrangers de se faire les complices de la destruction du continent par le biais de la vente illicite d'armes et de l'achat de ressources extraites illégalement. Le Conseil de sécurité a pris l'initiative à cet égard de réunir actuellement à New York une conférence des Nations Unies sur le commerce illicite des armes légères.

M. KÖHLER (Directeur général du Fonds monétaire international (FMI)) dit que le ralentissement de l'activité économique mondiale montre plus clairement que jamais que les pays sont interdépendants, c'est-à-dire que la prospérité dans les pays dits avancés ne saurait être durable face à une pauvreté largement répandue; or, la prospérité a laissé trop de pays à la traîne, en particulier quasiment tous ceux qui sont situés en Afrique subsaharienne. En outre, il est vain de parler de stabilité économique et de réduction de la pauvreté en l'absence d'une stratégie de lutte contre la pandémie de VIH/sida.

Le continent africain est incontestablement en proie à d'énormes difficultés mais son potentiel est considérable. M. Köhler est très heureux que la détermination dont font preuve les Africains et tout particulièrement les femmes ait conduit leurs dirigeants à adopter tout récemment une nouvelle initiative africaine qui repose sur quatre éléments principaux. Premièrement, les Africains ont désormais conscience que la paix, la démocratie et une bonne «gouvernance» sont des préalables indispensables de la réduction de la pauvreté, de l'investissement et de la croissance; deuxièmement, l'initiative appelle à la mise en place de systèmes de santé et de systèmes éducatifs, d'infrastructures et de plans de développement de l'agriculture; troisièmement, l'initiative s'appuie sur le secteur privé et sur l'intégration économique à l'échelle régionale et à l'échelle mondiale; enfin, l'initiative définit des mesures concrètes à adopter pour établir des partenariats plus fructueux entre l'Afrique et ses partenaires bilatéraux et multilatéraux ainsi que ses partenaires du secteur privé.

M. Köhler se félicite de constater que cette nouvelle initiative reconnaît aux documents stratégiques sur la lutte contre la pauvreté (DSRP) un rôle majeur pour traduire les priorités

retenues à l'échelle du continent en programmes nationaux de réduction de la pauvreté et coordonner les aides de la communauté internationale. Ces documents qui privilégient le contrôle national, la participation des bénéficiaires locaux aux projets de développement et les besoins fondamentaux d'ordre économique et social doivent être les instruments d'orientation dont procède le partenariat entre le FMI et les pays d'Afrique. Il n'en a encore été établi que cinq, mais la Banque mondiale et le FMI sont décidés à exploiter la formule au maximum.

Les dirigeants africains ont dit que cette formule risquait de peser très lourdement sur leurs moyens administratifs qui sont limités. Le FMI envisage d'intensifier l'action qu'il mène en faveur du renforcement des capacités dans les principaux domaines relevant de sa compétence et constate avec satisfaction que la Banque mondiale, le PNUD et la Banque africaine de développement se sont engagés sur la même voie. Vers la fin de l'année 2001, le FMI et la Banque mondiale procéderont à une analyse approfondie du processus d'établissement des DSRP. Les bailleurs de fonds qui veulent favoriser le contrôle national et l'efficacité de l'aide devraient faire davantage pour que leur assistance serve véritablement les intérêts de l'Afrique, ce qui impose notamment de délier l'aide, et ils devraient résister à la tentation de diriger sur le terrain la réalisation des projets suivant une optique propre aux sociétés dont ils sont issus.

Le FMI garde aussi à l'esprit le principe du contrôle national et les priorités de chaque pays quand il cherche à rationaliser son régime de conditionnalité. Il tient à favoriser la réalisation des objectifs macroéconomiques définis dans les programmes de pays et à laisser chaque pays faire à cet égard des choix compatibles avec ses traditions politiques et culturelles. Les dirigeants africains ont eu raison d'avoir fait d'une bonne gouvernance un principe fondamental de leur nouvelle initiative africaine car son respect est indispensable si l'on veut attirer l'investissement privé. Le FMI est disposé à rechercher aux côtés des services publics des pays qui le souhaiteraient les moyens de réduire le danger de mauvaise gestion et les risques de corruption. Le Fonds continuera aussi d'aider les pays d'Afrique à améliorer la transparence et le sens des responsabilités dont doivent faire preuve les politiques macroéconomiques et financières ainsi que les statistiques économiques. Grâce aux DSRP et à l'assistance financière et technique qu'ils accordent l'un et l'autre, le FMI et la Banque mondiale aident les pays d'Afrique à mettre en place un secteur privé dynamique. Les deux institutions appuient en outre fermement la création d'organismes d'investisseurs qui favorisent le dialogue entre les dirigeants africains et des chefs d'entreprises locales ou internationales.

Avant tout, l'Afrique a besoin de meilleurs débouchés pour ses exportations, c'est-à-dire d'un libre accès aux marchés des pays industriels dans les filières qui intéressent le plus les pays pauvres, à savoir l'agriculture, le textile et la confection. À cet égard, M. Köhler se joint à l'appel lancé par le Secrétaire général de l'ONU pour un nouveau cycle de négociations multilatérales dans le cadre de l'OMC, un accent particulier devant être mis sur les trois filières susmentionnées. De leur côté, les pays en développement doivent éliminer leurs propres obstacles au commerce, notamment en privilégiant la coopération et l'intégration économiques régionales, deux outils importants pour améliorer la capacité concurrentielle et attirer les investisseurs. Du reste, le FMI, toujours soucieux d'encourager l'harmonisation et la simplification des mécanismes commerciaux sous-régionaux, soutient vigoureusement l'intégration régionale dans les domaines commercial et financier, illustrée notamment par l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et le Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA). Il convient également d'accroître les flux d'APD, dont seulement un cinquième va aux pays les moins avancés. Les pays industriels doivent comprendre qu'en consacrant seulement 0,7 % de leur PNB à l'APD, ils font un investissement dans la paix et la prospérité à l'échelle mondiale.

Il est incontestable que les mesures d'allègement de la dette font partie intégrante de toute stratégie globale de réduction de la pauvreté. C'est pourquoi, le FMI et la Banque mondiale, dans le cadre de l'Initiative renforcée en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE), ont déjà accordé à 19 pays africains un allègement de la dette d'une valeur de 25 milliards de dollars. Cet allègement représente pour ces pays des économies budgétaires annuelles de l'ordre de 1 à 2,5 % de leur PIB, permettant ainsi un accroissement notable des dépenses sociales en faveur des couches les plus démunies. À cet égard, il est de l'intérêt des PPTE de contrôler efficacement l'utilisation des ressources ainsi libérées, afin de prouver à leurs populations et aux bailleurs de fonds que ces ressources contribuent à la lutte contre la pauvreté. Des efforts sont faits pour étendre l'allègement aux autres pays qui remplissent les conditions requises et M. Köhler se félicite de la décision du G7 et d'autres pays donateurs d'annuler la totalité de leurs créances bilatérales dans le cadre de l'Initiative PPTE. Toutefois, l'allègement de la dette n'est pas la panacée et le crédit reste un élément indispensable du développement économique. C'est pourquoi, à long terme, il est crucial que les pays pauvres arrivent à convaincre les investisseurs de leur capacité ainsi que de leur volonté de rembourser leur dette.

M. Köhler est convaincu que la Conférence internationale sur le financement du développement prévue en 2002 peut réellement contribuer à éliminer la pauvreté en Afrique. Pour cela, les travaux doivent être axés sur deux objectifs principaux, à savoir, d'une part, recenser les lacunes du cadre institutionnel mis en place pour lutter contre la pauvreté à l'échelle mondiale et, d'autre part, mieux sensibiliser l'opinion publique, en particulier dans les pays développés, aux mesures à prendre dans les domaines du commerce et de l'aide. M. Köhler est également convaincu de la nécessité de mettre en place un dispositif transparent de suivi et de coordination des activités menées en vue de la réalisation des objectifs de développement internationaux. En conclusion, il tient à souligner que la nouvelle initiative pour le renouveau et la croissance en Afrique est une occasion à ne pas manquer. Le FMI, en tant que membre de la famille des Nations Unies, est déterminé à collaborer étroitement avec tous ceux qui souhaitent faire de ce projet une réalité.

M. WOLFENSOHN (Président de la Banque mondiale) dit qu'en dépit des progrès considérables réalisés par certains pays (accélération de la croissance économique, réduction de l'analphabétisme parmi les femmes et amélioration des statistiques sanitaires), la situation économique et sociale de l'Afrique reste marquée par une pauvreté généralisée. Face à ce constat, les dirigeants africains ont adopté une nouvelle initiative visant à promouvoir le renouveau et la croissance du continent, qui a le double mérite d'être claire et conforme à toutes les analyses faites jusqu'à présent. La question qui se pose aujourd'hui est de savoir comment la communauté internationale doit venir en aide à l'Afrique pour mettre en œuvre cette initiative complète et opportune.

D'emblée, il convient de noter qu'il s'agit d'un plan à moyen et à long terme dont la mise en œuvre nécessite un espace plus vaste que le marché exigu des pays pris individuellement. L'intégration régionale constitue donc un préalable, tout comme la résolution des nombreux conflits qui secouent le continent et la lutte contre la pandémie du sida. L'Afrique a également besoin du concours de ses partenaires, c'est-à-dire les institutions internationales, la société civile et le secteur privé, qui, loin d'imposer leurs idées, doivent aider les dirigeants africains à réaliser leurs objectifs selon leurs propres priorités. Celles-ci sont claires et font l'objet d'un large consensus, à savoir la bonne gouvernance et, surtout, le renforcement des capacités. En effet, quelles que soient les ressources engagées, tout plan de développement est voué à l'échec si, au préalable, on ne met pas en place des mécanismes de protection des droits de

l'homme et du droit à la propriété ou des établissements de crédit fiables. Enfin, il importe de lutter résolument contre la corruption, véritable cancer qui réduit à néant tous les efforts de développement.

M. Wolfensohn tient à souligner que le moment n'est plus à l'analyse mais à l'action. Les dirigeants africains ont défini des priorités claires dans les domaines de l'éducation, de la santé, des droits de la femme et de l'environnement, qui doivent être mises en œuvre de façon simultanée et selon une démarche cohérente assortie d'un suivi permanent. Le rôle des dirigeants africains est à cet égard capital, l'expérience ayant montré qu'aucune initiative ne peut aboutir en Afrique si les chefs d'État ne s'engagent pas personnellement. Quant à la communauté internationale, il lui appartient de se ranger résolument derrière les dirigeants africains en leur apportant un soutien franc et massif dans les domaines de l'aide, du commerce et de l'allègement de la dette.

M. MOORE [Directeur général de l'Organisation mondiale du commerce (OMC)] dit que sans une renaissance de l'Afrique, l'humanité n'a aucune chance de réaliser les objectifs énoncés dans la Déclaration du Millénaire, dont le plus important est la réduction de la pauvreté. Après avoir pendant des décennies expérimenté des modèles de développement parfois désastreux, la communauté internationale a fini par comprendre que le développement durable n'est possible que si les pays et communautés concernés en sont les principaux inspirateurs et acteurs. C'est dans cet esprit que les dirigeants africains ont adopté une nouvelle initiative fondée sur un réel partenariat entre l'Afrique et la communauté internationale. Pour que cette initiative aboutisse, la communauté internationale doit la soutenir par des efforts cohérents et coordonnés. Réaffirmant son engagement à faire de l'aide aux pays en développement une priorité, M. Moore souligne que la contribution de l'OMC dans ce domaine consistera à améliorer l'accès aux marchés et à instaurer des relations commerciales prévisibles et transparentes entre les États.

Pour sortir de la pauvreté, les pays en développement ont besoin de croissance, dont le principal moteur est le commerce. Or, aujourd'hui, les produits des pays en développement doivent surmonter maints obstacles avant d'accéder aux marchés des pays riches, si bien que les exportations des 49 pays les moins avancés (PMA) représentent moins de 1 % du total mondial. S'il faut se féliciter de la décision de la Norvège et de la Nouvelle-Zélande de lever toutes les barrières aux exportations des PMA ainsi que de la baisse de 10,6 % en 1997 à 6,9 %

aujourd’hui de la moyenne tarifaire non pondérée appliquée par les principaux pays industriels aux exportations des PMA, il n’en demeure pas moins que les droits de douane frappant les produits agricoles sont en moyenne supérieurs à 40 %, avec parfois des pointes à 300 %. À cela s’ajoutent les nombreux obstacles non tarifaires que constitue la réglementation des importations et qui, selon la Banque mondiale, coûtent à l’Afrique 670 millions de dollars par an. Selon d’autres sources, une libéralisation accrue des échanges ferait gagner aux pays en développement 155 milliards de dollars par an, soit trois fois le montant de l’aide annuelle qu’ils reçoivent. Enfin, les subventions agricoles des pays de l’OCDE représentent les deux tiers du PIB total de l’Afrique. Face à ce constat, on ne peut que souscrire à l’appel lancé par le Secrétaire général de l’ONU pour un nouveau cycle de négociations multilatérales.

À l’heure où l’économie mondiale montre des signes de vulnérabilité qui pourraient compromettre toute chance de redressement économique en Afrique, un nouveau cycle de négociations commerciales s’impose. Cela dit, la libéralisation des échanges doit aller de pair avec d’autres réformes, notamment dans les domaines de la résolution des conflits, de l’endettement, de la bonne gouvernance et du renforcement des capacités. Dans ce dernier domaine, l’OMC a décidé, pour améliorer la coordination avec les institutions internationales, d’élaborer un nouveau cadre intégré pour l’assistance technique liée au commerce. Un projet pilote a déjà été mis au point et un fonds d’affectation spéciale ouvert, auquel plusieurs pays ont versé des contributions d’un montant de 6,2 millions de dollars. L’OMC encourage en outre la prise en compte des impératifs commerciaux dans les plans de développement et les stratégies de réduction de la pauvreté des PMA. La mobilisation des ressources nécessaires au développement revêt une importance capitale et l’OMC contribue activement aux préparatifs de la Conférence internationale sur le financement du développement, prévue en 2002. Cela dit, M. Moore tient à préciser que l’OMC n’est pas une institution financière et que les ressources disponibles pour l’assistance technique sont très limitées. En conclusion, il tient à attirer l’attention des participants sur les préparatifs de la quatrième Conférence ministérielle de l’OMC qui est prévue à Doha (Qatar) et où seront prises des décisions sans doute décisives pour l’avenir du système commercial multilatéral. Il souhaite que l’OMC sorte de cette conférence plus forte et mieux à même d’appuyer les efforts des pays africains visant à assurer le développement durable.

M. RICUPERO (Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED)) constate que les pays africains entendent désormais être les protagonistes de leur propre histoire. Ce souci sous-tend diverses initiatives récentes, qu'il s'agisse de la création de l'Union africaine, du plan pour la renaissance de l'Afrique proposé par les Présidents du Nigéria, de l'Afrique du Sud et de l'Algérie ou encore du Plan Omega. On a parlé à ce propos de «Plan Marshall» pour l'Afrique. L'analogie est justifiée quand on sait que deux pays africains seulement ont atteint une croissance annuelle moyenne de 6 %, objectif fixé par le nouvel Ordre du jour pour le développement de l'Afrique dans les années 90, et que ce chiffre devrait passer à 7 ou 8 % si l'on veut réduire la pauvreté de moitié d'ici 2015; un tel taux de croissance suppose d'augmenter le volume des investissements de façon qu'ils représentent 22 à 25 % du PIB au cours de la prochaine décennie, au lieu de 16 à 17 % actuellement. Pour parvenir à ce résultat, il faudrait mobiliser des ressources supplémentaires de l'ordre de 10 milliards de dollars par an. L'épargne, dérisoire en Afrique, ne peut fournir un financement de cette amplitude. Quant au commerce, il nécessite des investissements préalables. Les ressources financières nécessaires ne peuvent donc provenir que de l'aide publique et de l'allègement de la dette. Or, le volume de l'aide publique n'a cessé de diminuer en 20 ans et, de surcroît, l'encours de la dette en absorbe une part croissante.

Pour les pays pauvres fortement endettés, l'efficacité des mesures d'allègement de la dette est compromise par la chute des cours des matières premières et l'augmentation de la facture pétrolière. Dans les deux tiers des PMA, l'endettement extérieur a atteint un niveau insoutenable, même compte tenu des dispositifs traditionnels de réduction de la dette. Il est donc impératif de prendre de nouvelles mesures qui apporteront une solution durable au problème de la dette, mesures fondées sur un partenariat de bonne foi entre créanciers et débiteurs.

Pour que l'Afrique puisse sortir du cercle vicieux qui la rend dépendante de l'aide – une aide qui ne sert qu'à financer la dette – il faut, paradoxalement, commencer par lui apporter un volume d'aide suffisant pour enclencher une dynamique qui, à terme, permettra à l'épargne intérieure, aux exportations et aux flux extérieurs privés de prendre le relais. Autrement dit, il faudrait doubler le volume de l'APD, et ce pendant au moins une décennie.

Mais la renaissance de l'Afrique implique aussi une amélioration du cadre des échanges. Les propositions formulées sur ce point dans le rapport du Groupe de haut niveau sur le

financement du développement sont particulièrement importantes et devraient être examinées à titre prioritaire en prévision de la quatrième Conférence ministérielle de l'OMC en novembre 2001, puisqu'elles conditionnent dans une certaine mesure les résultats de la Conférence sur le financement du développement qui se tiendra au Mexique en mars 2002.

La CNUCED, quant à elle, a d'ores et déjà entrepris de donner suite aux décisions prises lors de la Conférence de Bruxelles sur les PMA: elle se joindra prochainement aux ministres du commerce des PMA réunis à Zanzibar pour élaborer un programme constructif en prévision de la Conférence de Doha et, peu après, elle organisera la première réunion du Conseil consultatif international sur l'investissement en Afrique afin de bien mettre en évidence l'interdépendance entre le commerce et l'investissement, deux éléments qu'elle estime indispensables à un véritable renouveau de l'Afrique.

M. AMOAKO (Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique (CEA)) voit des raisons d'optimisme dans la volonté désormais affichée par l'Afrique de définir elle-même ses priorités, ainsi que dans la création de l'Union africaine, deux évolutions qui témoignent d'une maturité nouvelle dans les relations que les pays africains entretiennent entre eux et avec le reste du monde.

Le plan pour la renaissance et le développement de l'Afrique adopté par l'Organisation de l'unité africaine (OUA) au récent sommet de Lusaka confirme ce souci d'aller de l'avant. Il met l'accent sur les politiques de développement durable et souligne que l'Afrique doit faire les premiers pas pour créer un cadre propice aux investissements étrangers et aux partenariats internationaux en se dotant de politiques économiques saines, en confortant la démocratie et en éliminant la corruption. Les priorités à l'échelle du continent sont clairement formulées: mobilisation d'urgence pour lutter contre la pandémie de sida, amélioration des services de santé de base et relèvement des systèmes éducatifs. Des mesures sont également prévues pour réduire la fracture numérique, augmenter les capacités de l'Afrique dans le domaine de la recherche et améliorer les infrastructures pour accroître la compétitivité des pays africains. Les réformes en profondeur de la coopération pour le développement – autre volet important du plan – prévoient notamment un renforcement des partenariats avec les pays qui font de réels progrès en matière de bonne gouvernance, l'objectif étant de susciter ainsi une augmentation des flux nets d'aide à l'Afrique.

La décision de créer une union africaine est une innovation majeure. Reste à la traduire dans les faits, ce qui implique de mettre en œuvre des politiques macroéconomiques qui favorisent l’instauration de conditions propices dans l’ensemble de l’Afrique, de façon que tous les pays du continent marchent d’un même pas. Il faudra aussi réfléchir soigneusement aux mécanismes institutionnels à mettre en place pour accélérer l’intégration régionale, compte tenu des regroupements sous-régionaux, et sans oublier que la paix et la sécurité sont les garantes de l’aboutissement de tout ce processus.

La CEA entend contribuer à la mise en œuvre de la Nouvelle Initiative africaine, notamment grâce aux outils analytiques dont elle dispose, et promouvoir l’intégration régionale dans le cadre de l’Union africaine.

M. BOUTMANS (Observateur de la Belgique), parlant au nom de l’Union européenne, souligne que tous les acteurs de la scène internationale prennent progressivement conscience que rien ne peut se faire en Afrique sans le leadership africain et qu’il appartient aux pays africains eux-mêmes de se construire un avenir de paix et de prospérité. Une fois que les dirigeants africains se sont forgés cette vision commune de leur destin, la communauté internationale a un rôle essentiel à jouer pour appuyer leurs efforts. Le partenariat avec l’Afrique est un volet essentiel de la politique d’ouverture de l’Union européenne sur le reste du monde. Le Conseil des affaires générales de l’Union européenne élabore actuellement un plan d’action pour appuyer la pacification et la reconstruction en Afrique centrale, région déterminante pour l’évolution de l’ensemble du continent. L’Accord de Cotonou conclu récemment entre l’Union européenne et les pays ACP consacre cette idée de partenariat stratégique pour la construction d’une Afrique prospère, de même que le sommet Afrique-Europe du Caire, qui devrait faire l’objet d’une réunion de suivi dans les mois prochains. L’Union européenne et les organismes des Nations Unies vont en outre examiner comment renforcer leur coopération afin d’aider plus efficacement l’Afrique.

La Belgique, pour sa part, va mettre en place une commission d’enquête sur le pillage et les formes d’exploitation économique illicites des richesses naturelles de l’Afrique centrale. Par-delà les problèmes spécifiques à cette région, c’est au scandale du détournement des ressources de l’ensemble de l’Afrique – évoqué par le Secrétaire général de l’ONU – qu’il faut mettre fin, ce qui renvoie à la question de la bonne gouvernance. Il importe de mettre en place,

aux niveaux national et international, des mécanismes appropriés pour mieux contrôler les flux de richesses de l'Afrique et faire en sorte qu'ils alimentent non plus la machine de guerre mais l'effort de paix et de développement.

M. ISAKOV (Fédération de Russie) convient que les pays en développement eux-mêmes doivent s'attaquer au problème de l'exploitation illicite de leurs ressources naturelles, qui représente une ponction de quelque 300 milliards de dollars par an, mais aimerait savoir comment les organismes des Nations Unies et les institutions de Bretton Woods entendent contribuer respectivement à la résolution de ce problème. D'autre part, il demande si l'on envisage d'associer d'autres pays au financement du fonds d'affectation spéciale en faveur des pays pauvres fortement endettés; les nouveaux donateurs potentiels, par exemple les pays en transition, ayant eux-mêmes des problèmes d'endettement, prévoit-on des mesures d'allégement – échange de créances, etc. – pour leur permettre de participer plus facilement à cette initiative?

M. NGOUBEYOU (Cameroun) s'associe à la déclaration faite par l'observateur de la Belgique. Relevant que les différents intervenants ont examiné la Nouvelle Initiative africaine d'un point de vue sectoriel, il demande si ceux-ci ont réfléchi aux modalités concrètes de leur coopération sur le terrain afin de renforcer la coordination et d'éviter les doubles emplois.

M. SHARMA (Népal) constate qu'en dépit de tous les discours sur la question, la pauvreté a augmenté dans la plupart des PMA au cours de la décennie écoulée. Il voudrait savoir si le système des Nations Unies envisage de réorienter les activités menées dans le cadre des programmes de lutte contre la pauvreté de manière qu'elles se traduisent par des résultats concrets pour les populations africaines dans les deux décennies à venir. Il demande par ailleurs si l'OMC envisage d'assouplir ses critères d'admission afin que les PMA puissent devenir membres plus rapidement et si ceux-ci pourraient bénéficier des mêmes conditions que les pays en développement récemment admis.

M. SAVANE (Observateur du Sénégal) aimerait savoir comment la communauté internationale, consciente que la paix est un préalable au développement, entend donner aux pays africains les moyens nécessaires pour l'instaurer et la consolider sur l'ensemble du continent. Il voudrait également savoir si, dans le cadre de ses stratégies de développement humain, la

Banque mondiale envisage d'axer ses efforts sur l'éducation, domaine où le manque de progrès constitue un blocage au développement en Afrique. La Banque prévoit-elle en outre de consacrer des moyens accrus à la promotion de l'artisanat en Afrique, un secteur qui permet de mobiliser des segments importants de la population et qui jouit d'une certaine compétitivité au plan international? On a parlé d'un «plan Marshall» pour le continent, mais si la Nouvelle Initiative africaine ne s'appuie pas sur un courant d'APD considérablement accru, sa mise en œuvre restera problématique, ce qui risque de contribuer à la multiplication et à la pérennité des conflits en Afrique.

M^{me} KING (États-Unis d'Amérique), notant que les intervenants sont unanimement favorables à l'idée d'une nouvelle série de négociations commerciales, regrette vivement que le Conseil ait renoncé à se saisir de cette question et se demande comment mobiliser le soutien des États à cet égard.

M. GREENSTOCK (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) s'interroge sur la manière dont on pourrait passer du général au particulier, c'est-à-dire faire entendre et concrétiser sur le terrain les messages de paix et de développement formulés au cours de réunions internationales comme la session du Conseil ou le sommet de Lusaka. Il serait sans doute souhaitable que les organisations prévoient des programmes pratiques pour permettre à la population de régions précises (en commençant par la région des Grands Lacs) de ne plus avoir à souffrir de conflits grâce au désarmement et à la démobilisation et de s'atteler à la reconstruction économique et à la réconciliation.

M. PETIT (France) partage les vues exprimées par la Belgique et souhaiterait savoir ce que les institutions et les organisations ont l'intention de faire dans les mois à venir pour coopérer avec les dirigeants africains à la mise en œuvre de la Nouvelle Initiative africaine.

M. OGUNKELU (Nigéria) se demande comment l'agriculture africaine, qui est une activité économique essentielle pour l'exportation et la sécurité alimentaire, pourra devenir compétitive si la Banque mondiale et le FMI continuent de décourager les subventions à ce secteur, par ailleurs très lourdement subventionné dans les pays développés.

M. BOGE (Fonds international de développement agricole (FIDA)) fait observer que les pays africains ne pourront pas atteindre le taux de croissance économique de 7 à 8 %

nécessaire au développement sans une forte croissance du secteur agricole. On ne souligne pas assez la nécessité d'investir dans ce secteur, dont dépend la majorité de la population africaine.

M. MAGARINOS [Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI)] dit qu'il importe de connecter les économies des PMA et des pays en développement en général à l'économie mondiale, que l'on peut aujourd'hui caractériser comme une combinaison complexe de globalisation, de régionalisation et de marginalisation. L'ONUDI, qui a récemment lancé avec la Commission européenne une initiative visant à privilégier les mécanismes de facilitation du commerce dans le cadre de projets régionaux qui seront réalisés d'abord en Afrique occidentale et en Afrique australe, fait valoir la nécessité d'améliorer l'efficacité de ses mécanismes.

M. FONSECA (Brésil), remarquant que la Conférence sur le financement du développement qui se tiendra au Mexique en 2002 devra être soigneusement préparée pour pouvoir contribuer concrètement à la création d'un cadre favorable au développement, souhaiterait connaître les vues des intervenants quant aux orientations à définir à cet égard.

M. LICHEM (Autriche) demande au Président de la Banque mondiale quels programmes peuvent être mis en œuvre, notamment dans les situations d'après-conflit, pour améliorer la gouvernance (renforcement de l'État et de la société), condition préalable à l'afflux des investissements, à la croissance et aux réformes.

M. KOHLER (Directeur général du FMI), à propos du développement des régions rurales et des problèmes de l'agriculture évoqués par la Belgique ainsi que par le Nigéria, dit que si le FMI ne conseille pas aux pays en développement de subventionner leur agriculture, c'est qu'il estime que cela les conduirait à une impasse: les subventions, prélevées sur de maigres budgets, sont souvent financées par les plus pauvres et empêchent de mettre sur pied un secteur agricole autonome. Pour réussir, le combat contre la pauvreté exige des réformes structurelles non seulement de la part des pays en développement mais aussi, et cela est essentiel, de la part des pays avancés, qui doivent renoncer à subventionner leur agriculture.

En ce qui concerne la question de l'allégement de la dette soulevée par la Russie, le FMI est décidé à mener à bien l'Initiative renforcée en faveur des pays pauvres très endettés et il salue la volonté des pays du G-7 d'annuler les dettes bilatérales, mais il n'est pas favorable à une

annulation générale de la dette des pays pauvres à l'égard du FMI: une telle mesure mettrait en cause le caractère renouvelable du financement du Fonds et sa capacité à offrir des crédits aux plus pauvres et risquerait de banaliser le non-remboursement. Il est sceptique également quant à l'idée d'alléger la dette des pays à revenu intermédiaire: la priorité, pour ces pays, doit être de créer des conditions favorables à l'investissement.

Pour éviter, comme le souhaite le représentant du Cameroun, les doubles emplois entre les institutions, le FMI et la Banque mondiale ont défini entre eux une répartition des tâches en vue d'utiliser au mieux leurs ressources limitées. Répondant à la délégation des États-Unis, M. Kohler dit que l'appui à la nouvelle série de négociations commerciales envisagée dans le cadre de l'OMC doit aussi venir de pays comme les États-Unis: or certains faits récents intervenus dans ce pays ne sont guère encourageants à cet égard. Afin de «passer du général au particulier», pour reprendre les termes du représentant du Royaume-Uni, le FMI et la Banque mondiale prennent des mesures actives pour intervenir rapidement dans les situations d'après-conflit. Mais c'est en définitive aux dirigeants africains qu'il incombe d'agir, ainsi qu'aux grandes puissances, notamment pour réduire les armes légères. C'est également aux chefs d'État africains de dire de quelle manière ils souhaiteraient que les institutions financières internationales participent à leur nouvelle initiative en faveur du continent. La question de la mondialisation est certes controversée, mais il ne fait pas de doute que l'intégration à l'économie mondiale est une source inégalée de croissance, de productivité et d'emploi. Ce serait une erreur stratégique que de revenir en arrière, ce qui ne veut pas dire qu'il ne faille pas chercher des solutions à des problèmes comme l'essor de l'agriculture des pays en développement, en attachant davantage d'importance aux politiques locales et régionales.

M. WOLFENSOHN (Président de la Banque mondiale), répondant tout d'abord à la délégation russe, dit que les investissements ne peuvent pas se décréter. Le seul moyen de les attirer, en Afrique comme en Russie, c'est de créer des conditions favorables en améliorant la gouvernance, en rétablissant la paix et en renforçant les capacités nationales. En matière de coordination, la Banque mondiale est en train d'évaluer la tâche à réaliser et a déjà recensé quelque 186 000 projets en cours d'exécution dans le monde. Les DSRP ont précisément pour objet de contribuer à la coordination. La Banque s'efforce de renforcer ses programmes en matière de réduction de la pauvreté, mais leur exécution se heurtant parfois à des difficultés internes, comme les changements constants de gouvernement, elle procède pays par pays.

Pour prévenir les conflits, la Banque cherche à régler les problèmes avant que la situation ne dégénère. C'est ainsi que 10 États riverains du Nil se sont réunis récemment pour discuter de la question essentielle de l'eau dans la région. Le problème de l'eau, mais aussi ceux de la pauvreté ou des droits de l'homme, doivent faire l'objet d'une attention beaucoup plus grande.

S'agissant de l'agriculture, il est capital d'aller au-delà des projets particuliers pour porter les efforts à une plus grande échelle. Enfin, l'Autriche l'a rappelé, la gouvernance est certainement une condition préalable au développement et la Banque mondiale s'efforce, au cas par cas, d'aider les gouvernements à renforcer leur capacité dans ce domaine mais, là encore, elle a besoin du concours des dirigeants.

M. MOORE (Directeur général de l'OMC) répond au représentant du Népal qu'à l'OMC ce sont les membres de l'Organisation qui décident de l'admission des nouveaux membres; il note que les obstacles à cet égard viennent parfois des pays candidats eux-mêmes et que les raccourcis ne sont pas toujours la meilleure manière d'arriver rapidement au but. L'appui de l'OMC au nouveau plan africain s'inscrira dans le cadre des changements importants intervenus au sein de l'Organisation au cours des années écoulées. La facilitation du commerce évoquée par l'ONUDI est certainement un domaine où tout le monde est gagnant. Quant aux injustices qui existent dans le système commercial international, et le Nigéria a cité l'agriculture, il ne faut pas se borner à les décrire, mais justement entamer des négociations pour essayer concrètement d'y remédier. Le problème est que, lorsqu'on prend des mesures en faveur d'un groupe de pays, il arrive souvent qu'un autre se sente désavantagé.

M. AMOAKO (Secrétaire exécutif de la CEA) convient, avec le représentant du FIDA, que l'on ne peut pas parler de réduction de la pauvreté si l'on ne règle pas le problème de l'agriculture. L'abandon du secteur agricole s'explique en partie par les déceptions que les politiques menées dans les années 70 et 80 ont pu susciter. Il convient de redonner la priorité à l'agriculture, en privilégiant notamment la recherche, la technologie et l'infrastructure rurale.

La séance est levée à 13 h 5.
